



Résultat général: **87%** Fournit des informations approfondies au public dans ses documents budgétaires durant l'année.

Résumé

Informations contenues dans les documents publics.

Le résultat de la France au sein de l'Indice sur le budget ouvert indique que le gouvernement fournit au public des informations approfondies sur le budget et les activités financières du gouvernement central au cours de l'année budgétaire. Ceci permet aux citoyens de tenir le gouvernement responsable pour sa gestion de l'argent public.

L'Indice sur le budget ouvert 2008 évalue la quantité et le type d'informations que les gouvernements mettent à la disposition du public dans les documents budgétaires clés que tout gouvernement devrait rendre publics durant l'année budgétaire. Le projet budgétaire de l'exécutif est un des documents les plus importants. Celui-ci doit contenir les projets de l'exécutif pour l'année à venir ainsi que le coût des activités proposées. Le projet doit normalement être mis à la disposition du public et du pouvoir législatif avant d'être finalisé, au plus tard trois mois avant le début de l'année budgétaire pour permettre une revue et un débat public suffisants.

En France, le projet fournit des informations approfondies au public, donnant aux citoyens une image complète des projets du gouvernement concernant la fiscalisation et les dépenses pour l'année à venir.

Cependant, il est quelque peu difficile de suivre les dépenses, la collection d'impôts et les emprunts au cours de l'année. Bien que le gouvernement Français publie des rapports exhaustifs en cours d'année, il ne publie pas de revue de milieu d'année. La publication de ce document renforcerait la responsabilisation publique, puisqu'il fournit une mise à jour plus détaillée sur l'exécution du budget au cours de l'année.

Il est relativement facile d'évaluer la performance budgétaire en France une fois l'année budgétaire achevée. Un rapport de fin d'année détaillé est produit, permettant des comparaisons entre ce qui avait été prévu par le budget et ce qui a réellement été dépensé et collecté. En outre, la France rend public son rapport d'audit et fournit certaines informations concernant le suivi des recommandations du rapport. Cependant, certains détails sont exclus, et l'exécutif n'est pas dans l'obligation de communiquer ces informations.

Les informations budgétaires très détaillées nécessaires pour comprendre le progrès du gouvernement concernant la réalisation d'un projet ou d'une activité spécifique sont relativement accessibles. La France a codifié le droit à l'accès à l'information gouvernementale dans la loi, et dans la pratique, les citoyens peuvent généralement bénéficier de ce droit.

Participation publique et institutions de responsabilisation

Au-delà de l'amélioration de l'accès aux documents budgétaires clés, il existe d'autres moyens grâce auxquels le processus budgétaire de la France pourrait être plus ouvert. Les opportunités pour la participation citoyenne aux débats budgétaires pourraient être augmentées. Par exemple, bien que des audiences publiques sur le budget soient organisées par le pouvoir législatif, aucun témoignage du public n'est entendu. En outre, l'Institution supérieure de contrôle de la France ne maintient aucun mécanisme formel de communication avec le public.



Disponibilité des sept documents budgétaires clés et du Budget des citoyens (par ordre de publication prévue)

Document préalable au budget	<input checked="" type="radio"/> Oui
Projet de budget de l'exécutif	<input checked="" type="radio"/> Oui
Budget des citoyens	<input checked="" type="radio"/> Oui
Budget adopté	<input checked="" type="radio"/> Oui
Rapports en cours d'année	<input checked="" type="radio"/> Oui
Revue de milieu d'année	<input type="radio"/> Non
Rapport de fin d'année	<input checked="" type="radio"/> Oui
Rapport d'audit	<input checked="" type="radio"/> Oui

Indice sur le Budget Ouvert 2008



France

L'Indice sur le budget ouvert évalue la quantité et le types d'informations mises à la disposition du public dans les documents budgétaires d'un pays. Le placement d'un pays dans une catégorie de résultats a été déterminé par la moyenne des réponses aux 91 questions du Questionnaire sur le budget ouvert liées aux informations contenues dans les huit documents budgétaires clés que tous les pays doivent mettre à la disposition du public.

Research to complete the Open Budget Questionnaire was undertaken by:

Michel Bouvier
Groupement Européen de Recherches en Finances Publiques
GERFIP. Université Paris I Sorbonne, 12 Place du Panthéon. 75005 Paris.
France
Tél: +331 440 77 689
Email: maupertuis284@gmail.com
Site Internet: www.gerfip.org

Le Partenariat Budgétaire International (IBP pour ses sigles en anglais – International Budget Partnership) a été formé au sein du Centre sur le Budget et les Priorités Politiques (Center on Budget and Policy Priorities), une organisation pour la recherche sans but lucratif indépendante basée à Washington, DC, en 1997, pour soutenir les organismes de la société civile autour du monde intéressés à renforcer les processus, les établissements et les résultats budgétaires publics. Pour plus d'information sur l'IBP et l'Initiative du Budget Ouvert 2008, visitez www.openbudgetindex.org.

